AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1027
FR0000121501-FS0268

19 mars 2020

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(articles L. 233-7 et L. 233-9 du code de commerce)

PEUGEOT S.A.

(Euronext Paris)

Complément à D&I 220C0935 du 12 mars 2020

Par courrier reçu le 19 mars 2020, le concert constitué par les sociétés anonymes Etablissements Peugeot Frères[1] (EPF), FFP[2] et la société à responsabilité limitée Maillot I[2] a précisé détenir, au 18 mars 2020, à l'issue des opérations de couverture réalisées dans le cadre du contrat d' « *equity swaps* » conclu le 6 mars 2020 ayant pour sous-jacent des actions PEUGEOT S.A.[3], 128 718 784 actions PEUGEOT S.A. représentant 239 341 004 droits de vote[4], soit 14,23% du capital et 19,05% des droits de vote de cette société[5], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FFP[2]	102 419 725	11,32	186 742 886	14,87
EPF[1]	26 298 895	2,91	52 597 790	4,19
Maillot I[2]	164	ns	328	ns
Total concert	**128 718 784**	**14,23**	**239 341 004**	**19,05**

[1] Holding patrimoniale détenue au plus haut niveau par des personnes physiques membres de la famille Peugeot.
[2] Contrôlée par la société Etablissements Peugeot Frères, holding patrimoniale détenue au plus haut niveau par des membres de la famille Peugeot.
[3] Cf. notamment communiqués diffusés les 9 et 18 mars 2020 par la société FFP et D&I 220C0935 du 12 mars 2020. Pour rappel, il avait été indiqué que le nombre définitif d'actions ou droits de vote auxquels l'instrument financier donne droit ferait l'objet d'une déclaration complémentaire, à l'issue de la constitution de sa couverture par le prestataire de services d'investissement. Les opérations de couverture ayant été achevées le 18 mars 2020, le nombre total définitif d'actions PEUGEOT S.A. que FFP pourrait acquérir au titre du contrat d' « *equity swap* » a ainsi été fixé à 18 096 564.
[4] En ce compris, par assimilation en application des dispositions de l'article L.233-9 I, 4° bis du code de commerce, les 18 096 564 actions et droits de vote de la société PEUGEOT S.A. pouvant être acquis par FFP au titre du contrat d' « *equity swap* ».
[5] Sur la base d'un capital composé de 904 828 213 actions représentant 1 256 109 460 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.